



Commune de SCIENTRIER

Délibération n°017/2026 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 14

Votants : 15

Délibération adoptée à l'unanimité

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en salle de conseil à SCIENTRIER, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BARBIER.

Présents : APLINCOURT Gilles, BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BIANCO Lydie, BRANTUS Élodie, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, HENNI Nour-Eddine, JEANTET Sophie, JOYE Michel, RIVET Jimmy

Absents :

Absents excusés : GAUDIN Hervé

Procurations : BARBIER Sarah pour GAUDIN Hervé

Secrétaire de séance : Lydie BIANCO

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention aux associations suivantes ayant récemment rempli les obligations réglementaires.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations suivantes :

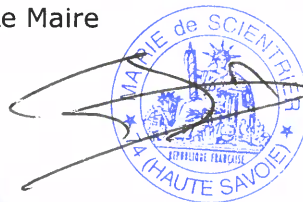
Associations	Montant
Le Bel Age (au titre de l'année 2025)	400 €
Collège « Les Allobroges » (participation à un voyage scolaire)	100 €
Les Amis des Sentiers (au titre de l'année 2026)	400 €

Le secrétaire de séance

Lydie BIANCO

Président de séance,

Le Maire



Daniel BARBIER